

# Dossier de présentation d'AGORA LIB' et du déploiement des CPTS en Nouvelle-Aquitaine

## Note :

Afin de présenter les CPTS et la démarche de l'association AGORA LIB', vous trouverez ci-dessous une proposition d'article découpé en blocs thématiques.

Les éléments permettent de présenter différentes facettes des CPTS et de l'association AGORA LIB'.

## **AGORA Lib', un dispositif dédié à l'appui et l'accompagnement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).**

### **LES CPTS EN NOUVELLE-AQUITAINE**

---

Comme toutes les régions de France, la Nouvelle-Aquitaine connaît de fortes tensions qui s'exercent sur le système de santé : vieillissement de la population, augmentation des maladies chroniques, tension démographique pour un certain nombre de catégories de professionnels de santé et accroissement des disparités territoriales. En parallèle, les progrès technologiques, l'apparition de nouvelles thérapies et l'entrée du numérique dans la santé transforment notre système santé.

L'ensemble de ces éléments a considérablement changé les besoins et les approches en matière de soins. Les attentes des professionnels de santé ont elles aussi évolué.

Mettre en place des mesures structurelles ainsi que de nouvelles synergies entre tous les professionnels qu'ils exercent en structure de ville, médico-sociale et hospitalière s'est avéré nécessaire pour répondre aux enjeux d'accès aux soins et de qualité des prises en charge.

La réalisation de ces missions a été confiée par le Gouvernement - stratégie Ma santé 2022 - aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS). Ces communautés constituent des espaces au sein desquels les professionnels de santé doivent s'organiser pour mettre en œuvre ces missions au service de la santé de la population de leur territoire.

Six missions sont dévolues aux CPTS :

- Amélioration de l'accès aux soins,
- Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient,
- Développement de la prévention,
- Réponse aux crises sanitaires graves,
- Développement de la qualité et pertinence des soins,
- Accompagnement des professionnels de santé.

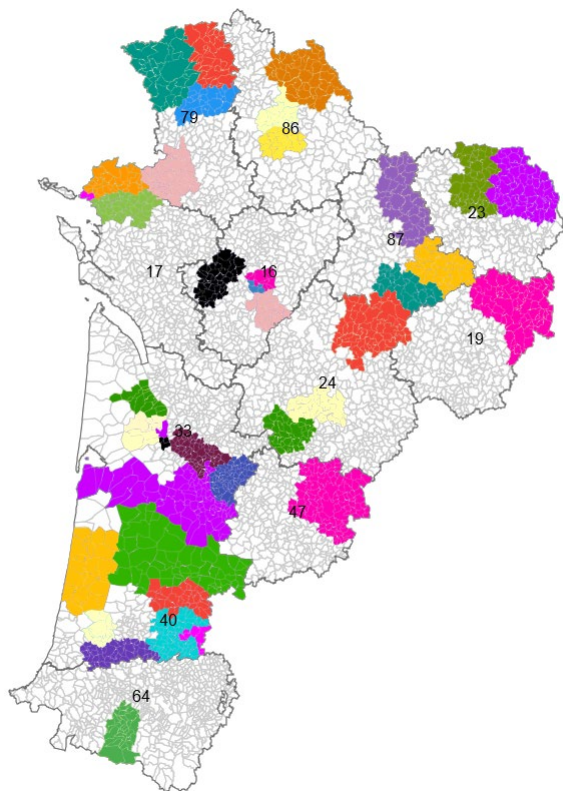
#### **Les enjeux des CPTS :**

- > Lutter contre les déserts médicaux
- > Augmenter l'attractivité des territoires
- > Mieux organiser et coordonner les acteurs de santé
- > Stimuler des collaborations inter-professionnelles hors les murs
- > Dégager du temps pour les soignants
- > Être un dispositif souple et adaptable aux spécificités territoriales

### Projets CPTS validés et population couverte par département

| Département               | Projets CPTS et degrés de maturité  | Population couverte* |
|---------------------------|---|----------------------|
| Charente (16)             | 4 lettres d'intention validées  | 42%                  |
| Charente-Maritime (17)    | 2 lettres d'intention validées<br>1 projet de santé déposé<br>1 ACI Signé : CPTS Aunis Nord                       | 48%                  |
| Corrèze (19)              | 1 ACI signé : CPTS Haute-Corrèze Ventadour  | 13%                  |
| Creuse (23)               | 1 lettre d'intention validée<br>1 projet de santé validé  | 58%                  |
| Dordogne (24)             | 1 lettre d'intention validée<br>2 ACI signés : CPTS Bergerac et CPTS Confluence                                   | 29%                  |
| Gironde (33)              | 9 lettres d'intention validées<br>2 ACI Signés : CPTS Médoc Sud et CPTS Sud Bassin                                | 58%                  |
| Landes (40)               | 7 lettres d'intention validées<br>1 projet de santé validé  | 76%                  |
| Lot-et-Garonne (47)       | 1 lettre d'intention validée  | 29%                  |
| Pyrénées-Atlantiques (64) | 1 lettre d'intention validée<br>1 ACI Signé : CPTS Soule  | 12%                  |
| Deux-Sèvres (79)          | 2 lettres d'intention validées<br>3 ACI signés : CPTS Bocage Bressuire / CPTS du Thouarsais / CPTS du Nortais     | 72%                  |
| Vienne (86)               | 1 lettre d'intention validée<br>1 projet de santé validé<br>1 ACI Signé : CPTS Châtelleraudais                    | 63%                  |
| Haute-Vienne (87)         | 1 lettre d'intention validée<br>1 projet de santé déposé<br>1 ACI Signé : CPTS Occitane                           | 27%                  |
| <b>Nouvelle-Aquitaine</b> | <b>30 lettres d'intention validées</b><br><b>5 projets de santé déposés et/ou validés</b><br><b>12 ACI Signés</b> | <b>46 %</b>          |

\* population couverte par un projet CPTS (lettre intention validée, projet de santé validé et ACI signé)



Les URPS ont apporté un accompagnement aux porteurs de projets dès l'émergence des 1ères CPTS en 2019 :

|                               | Déc 2019 | Déc 2020 | Déc 2021 |
|-------------------------------|----------|----------|----------|
| Nb de projets de CPTS validés | 12       | 25       | 47       |

Aujourd'hui, 47 projets sont validés (tous niveaux de maturité confondus), couvrant 46% de la population. A cela s'ajoute une 15<sup>e</sup> de projets en émergence.

## LES CPTS ET LA CRISE COVID-19 ?

---

Dans la crise sanitaire du COVID19, les CPTS se sont souvent avérées précieuses dans la prise en charge et le suivi de patients suspectés ou atteints par la COVID-19 et dans la gestion de la vaccination. Coordination et partage d'information ont en effet permis, en ville et en lien avec l'hôpital, d'accueillir et d'orienter les patients rapidement et efficacement.

Depuis mars 2020, les URPS ont encouragé les professionnels de ville à se mobiliser pour préparer la prise en charge des personnes contaminées, organiser la vaccination en officine, à domicile ou en cabinet. Depuis, de nombreuses initiatives portées par des libéraux et des CPTS ont émergé sur tout le territoire, donnant à voir la matérialisation des coopérations inter-professionnelles et les coopérations ville-hôpital.

Le Dr Benoît BLANC, médecin généraliste et coordonnateur de la cellule de crise COVID-19 de la CPTS pôle de santé de Bergerac, nous explique comment la CPTS de Bergerac a été utile lors de la crise (propos recueillis fin juin 20).

*« La CPTS de Bergerac a permis de développer d'abord les relations entre professionnels de santé (grâce aux groupes de discussion) puis celles entre les professionnels et les patients (grâce à la téléconsultation), ensuite les relations entre les professionnels de santé et la population (grâce à la production de messages vidéo sur les réseaux sociaux encourageant et expliquant les gestes barrières), à la communication avec la presse pour expliquer aux habitants du territoire la situation épidémiologique dans une véritable démarche de santé communautaire.*

*Enfin, la CPTS a permis de renouer avec les élus des liens bien distendus par des logiques électorales tellement éloignées des réalités locales.*

*Elle a aussi permis de mesurer l'ampleur de la solidarité avec un soutien sans faille des entreprises dans la fabrication du gel hydroalcoolique et la fourniture de masques aux professionnels de santé.*

*La CPTS de Bergerac est donc sortie plus forte de cette crise, plus armée structurellement pour affronter demain les conséquences catastrophiques sur le plan économique et sanitaire des mesures prises pour lutter contre ce coronavirus. »*

En cette période de crise sanitaire, les CPTS se positionnent donc au cœur des réflexions pour adapter les parcours de prise en charge, et nous rappellent l'importance du travail inter-professionnel et du lien ville-hôpital pour assurer une prise en charge coordonnée des patients.

Réciproquement la crise sanitaire a stimulé les regroupements de professionnels à leurs initiatives, pour organiser la prise en charge des patients Covid, la vaccination au plus proche de la population, et souvent en s'appuyant sur les cabinets existants qui maillent le territoire créant de fait des coopérations interprofessionnelles hors les murs. Ces initiatives pragmatiques de terrain ont constitué des actions concrètes pour des CPTS encore au stade de l'intention ou ont suscité l'amorçage de projets sur des territoires non encore engagés.

## GENESE DE L'ASSOCIATION AGORA LIB'

---

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) sont les partenaires majeurs de l'Assurance Maladie et de l'ARS pour l'accompagnement et le déploiement des CPTS.

Ce rôle correspond à la fois à la mission des URPS de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional et à notre volonté de nous engager fortement dans le soutien au déploiement des organisations de coopération, et en priorité les CPTS.

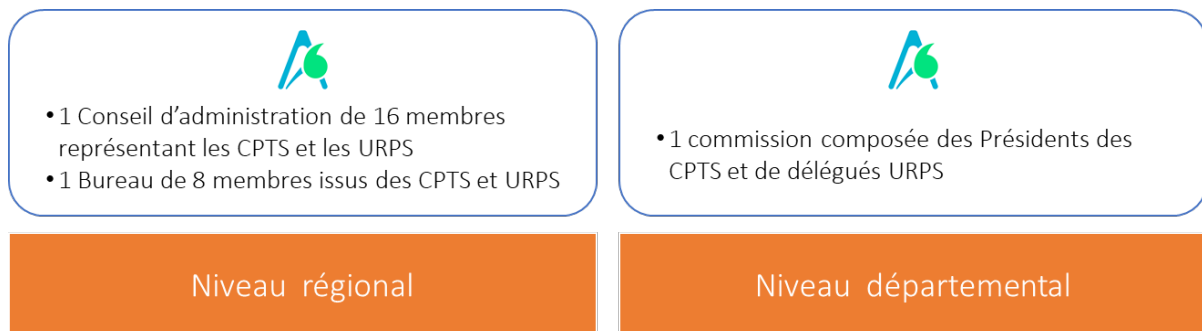
En Nouvelle-Aquitaine, dès 2019, les URPS ont décidé d'accompagner les porteurs de projet de CPTS.

Selon quel principe ? Mettre à disposition des porteurs de projet des outils méthodologiques, promouvoir les bonnes pratiques, sensibiliser les professionnels de santé sur ces nouvelles organisations, fédérer autour d'un projet territorial, accompagner le renouvellement des pratiques en santé.

## AGORA LIB' : SA COMPOSITION ET SON FONCTIONNEMENT

---

La démarche d'AGORA LIB' associe l'ensemble des URPS de la Région et toutes les CPTS officielles souhaitant adhérer et participer à son fonctionnement.



## UNE EQUIPE TECHNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES CPTS

---

→ 1 Responsable régional du pôle technique d'AGORA Lib'

→ 13 chargé.e.s de mission : 1 part département et 2 en Gironde (*recrutement en cours*)

## FINANCEMENT D'AGORA LIB'

---

→ Financement ARS : 91,5%

→ Financement URPS : 8,5%

## LES MISSIONS D'AGORA LIB'

---

### Contribuer à :

- Redéfinir l'écosystème de soins de proximité
- Faire émerger de nouvelles pratiques et de nouvelles coopérations.

### Favoriser le déploiement des CPTS sur l'ensemble de la région

- Faire émerger des dynamiques de CPTS sur les territoires
- Analyser la pertinence des territoires
- Promouvoir les CPTS et sensibiliser les professionnels de santé
- Fédérer autour d'un projet territorial

### Faire vivre les CPTS, en les accompagnant dans la mise en œuvre de leurs missions.

- Outils méthodologiques
- Conseils et expertises dans l'élaboration des projets
- Appui logistique et de communication

### Favoriser la coopération inter-CPTS

- Mutualisation des moyens
- Protocoles communs
- Retour d'expériences et de bonnes pratiques

### Assurer une mission de représentation des CPTS

- Représenter le collectif des CPTS pour favoriser le dialogue avec les institutions :
  - Au niveau régional
  - A l'échelle de chaque département

## QUELLES SONT NOS VALEURS ?

---

La force du dispositif, au-delà de ses missions principales, réside dans les liens qui unissent les 10 URPS de la Nouvelle-Aquitaine et les institutions régionales et départementales basés sur des objectifs partagés :

- Favoriser l'émergence d'organisations issues d'initiatives libérales afin de fédérer en priorité ces professionnels dispersés
- Partir des besoins des CPTS dans un esprit de démocratie ascendante
- Promouvoir l'intelligence collective et la recherche de solutions co-construites
- Composer et construire avec les réalités du terrain
- Privilégier l'efficacité et le pragmatisme dans les missions et actions engagées
- Le mot clé de tout projet CPTS : Fédérer

## CONTACTS

---

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Karine Fontaine-Gavino</b><br/>Responsable régionale du pôle technique<br/>05.56.56.57.11 - <a href="mailto:urps@cpts-na.org">urps@cpts-na.org</a></p> |  <p><b>Agora Lib'</b><br/>Nouvelle-Aquitaine<br/><a href="http://www.cpts-na.org">www.cpts-na.org</a></p> |
|--|--|